



6^e journée réseau CR 27 – 20 novembre 2017

Le Plan de conservation partagée en droit



Le PCP avant tout un réseau de partenaires

- 6 membres « fondateurs » :
 - CTLES
 - Université Paris I Panthéon Sorbonne avec la BIU Cujas et le SCD de l'Université
 - Université Paris II Panthéon-Assas
 - Bibliothèque Sainte-Geneviève – Université Sorbonne Nouvelle Paris III
 - Université Paris Descartes – Bibliothèque de Malakoff
 - Université Paris Nanterre
 - Université Paris-Sud – Section de Sceaux

- 2 nouveaux membres :
 - Université de Rouen
 - Université de Toulouse I Capitole



Les principaux objectifs du PCP Droit pour les partenaires

- Dresser un bilan des publications en série en droit
- Améliorer le signalement des collections au niveau national et local
- Rationaliser l'occupation des espaces
- Harmoniser les pratiques de conservation et de désherbage



Le PCP : un corpus thématique à élaborer

- Spécificité des publications en série juridiques
- Absence d'accès en ligne harmonisé et complet



La stratégie du plan : une construction phasée par listes

- titres français de doctrine encore vivants (et parentèle)
- titres français de doctrine morts (et parentèle)
- titres français de législation et de jurisprudence
- titre étrangers

La première liste est disponible :

[http://pcp.docressources.fr/opac/index.php?lvl=categ_see&id=8215
&main=1&id_thes=](http://pcp.docressources.fr/opac/index.php?lvl=categ_see&id=8215&main=1&id_thes=)



Les défis à venir

- Assurer effectivement la conservation partagée
- Constituer les listes suivantes
- Elargir le cercle des membres

PCP et CR-27, quelle coopération possible ?



Merci de votre attention !

cujasperio@univ-paris1.fr / hbesnier@univ-paris1.fr,
sylvain.giat@univ-paris1.fr

Tél: 01 44 07 79 51 / 80 12